



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Service des affaires
juridiques

Mission conseil aux EPLE

SAJ n° 2017-4

Dossier suivi par

Guillaume Fuzeau
Tél :
02.40.14.64.39
Mél :
Guillaume.Fuzeau
@ac-nantes.fr

Claire Bernard
Tél :
02.51.86.31.27
Mél :
Claire.bernard1
@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le - 4 JAN. 2017

Le recteur de l'académie de Nantes

A

Mesdames et messieurs les proviseurs et les
directeurs des lycées et établissements régionaux
d'enseignement adapté

Objet : Contrôle de légalité des règlements intérieurs

Je vous prie de bien vouloir prendre note de la nouvelle procédure de vérification a priori des règlements intérieurs des lycées et des E.R.E.A par le service des affaires juridiques.

Vous voudrez bien faire parvenir au service votre projet de règlement intérieur par messagerie électronique à l'adresse ce.saj@ac-nantes.fr avant que celui-ci ne soit présenté au conseil d'administration, en vue de sa vérification. Le service s'engage à vous répondre dans un délai de quinze jours suivant votre envoi.

Cette nouvelle procédure devrait ainsi permettre une meilleure sécurisation juridique de vos règlements intérieurs tout en permettant :

- d'éviter les multiples demandes de rectification de ces derniers ainsi que les nouveaux passages en conseil d'administration générés par celles-ci ;
- une validation plus rapide des actes transmis par Dém'Act au titre du contrôle de légalité.

Dans l'hypothèse où le règlement intérieur soumis au contrôle de légalité via l'application Dém'Act n'aurait pas été préalablement envoyé par mail, le service est susceptible de demander le retrait de l'acte si des modifications sont à y apporter. Le règlement intérieur devrait alors être à nouveau proposé au conseil d'administration pour tenir compte des observations du service.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la mise en œuvre de cette nouvelle procédure.

Le recteur de l'académie de NANTES

William MAROIS